



Paris, le 27 novembre 2013

Communiqué de presse

Baby Loup : les enfants ont droit au respect absolu de la neutralité

Le CNAFAL est pleinement satisfait de la décision de la Cour d'appel de Paris qui confirme le licenciement d'une salariée de la crèche Baby Loup qui souhaitait porter le voile au cours de l'accueil des enfants, alors que le règlement intérieur de cette entreprise stipulait l'obligation de neutralité politique, philosophique et confessionnelle.

Le CNAFAL a toujours défendu le droit **pour l'enfant à une éducation laïque**, c'est-à-dire dégagée de tout préjugé, de toute emprise déterministe. Chaque enfant a droit au respect de sa liberté de conscience et de pensée, y compris et surtout dans une structure périscolaire ou d'accueil de la petite enfance, d'autant que la plupart des crèches sont subventionnées sur les deniers publics (CAF, Conseils généraux, communes).

Le CNAFAL dénonce ces tentatives d'imposer un modèle multi culturaliste qui conduirait tout droit à ce qu'on appelle la « théorie des accommodements raisonnables ».

A l'heure où les intégristes de tous poils souhaitent imposer leur modèle, veulent enrôler les enfants, les attacher à leur doctrine (n'oublions pas les enfants de catholiques dogmatiques qui brandissent des pancartes et des bananes stigmatisant Madame Taubira, Garde des sceaux). Il est temps que les républicains se ressaisissent. Pour n'avoir pas voulu en son temps légiférer sur le port du voile à l'école, un certain Premier Ministre socialiste n'avait fait qu'encourager les provocations.

La République et la laïcité ont tout à gagner à son strict respect.

Jean-Marie Bonnemayre
Président
06 87 37 16 64

Marie-Odile Pelle Printanier
Vice-Présidente
06 85 88 60 78

Jean-François Chalot
Secrétaire Général
07 89 05 54 64



Le CNAFAL a pour but l'étude et la défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles et de chacun de leurs membres, quelles que soient les formes et les réalités sociales de ces groupes d'humains. Organisation laïque et progressiste, le CNAFAL entend promouvoir une conception de la famille dans laquelle chaque membre a des droits et le devoir de défendre les droits des autres. Il affirme les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, traduction concrète de la solidarité, en donnant son sens plein à la Citoyenneté.

CONTACT : CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales Laïques – 108 avenue Ledru Rollin – 75011 Paris
Tél. : 01.47.00.02.40 – Fax : 01.47.00.01.86 - Site : www.cnafal.org - Messagerie : cnafal@cnafal.net